



Haro sur la fonction publique!

“La disparition du statut de fonctionnaire est posée.” U92 n° 96

Démagogie et déni de réalité

« Et un de plus ! » Comment ne pas avoir cette réaction lorsque l'on sait qu'il y a à cette heure près de 80 candidats à l'élection présidentielle ? On pourrait se réjouir du rassemblement de tant de volonté et de compétence...

Mais l'accumulation consterne, elle désole, elle hérissé. Parce qu'il est impossible de ne pas ressentir de colère. Dans les annonces marquantes de cette campagne, on aura retenu le projet de suppression de 500 000 postes de fonctionnaires, revu quelquefois à la baisse par d'autres candidats.

Mais l'intention reste, avec la remise en cause du statut protecteur des fonctionnaires. Et le ressentiment naît de la négation du travail accompli, de l'investissement des agents et de l'importance des missions.

Nivellement par le bas

Au lieu de consolider la position des salariés du privé, la loi "Travail" a encore retiré des protections aux travailleurs. C'est une politique généralisée du "moins disant professionnel", et l'objectif est de tirer les fonctionnaires vers la fragilisation et la précarisation que le MEDEF ose présenter comme un remède au chômage. Peu de candidats se prononcent pour l'abrogation de la loi Travail. En revanche, le discours culpabilisant sur ceux qui ne travaillent pas assez est en pleine expansion.

Précarisation pour tous

Puisque décidément il faut lier les deux derniers quinquennats, en 10 ans, le chômage de longue durée a explosé: +147 %. La sortie d'un CDD ou un licenciement économique conduisent de plus en plus souvent au chômage de longue durée.

Les plus de 50 ans sont touchés; pour les jeunes, l'entrée dans le monde du travail recule. Sept régions expérimentent déjà l'apprentissage jusqu'à 30 ans!

Et pourtant les études prouvent qu'en Europe, la France a mieux résisté dans la conservation de ses classes moyennes que les autres pays, grâce à son système de protection sociale.

Congrès FSU 92

Nous consacrerons notre congrès à l'avenir de la fonction publique. Déjà, la fonction publique territoriale est un champ d'expériences, et au nom de l'autonomie la fonction publique d'État est aussi attaquée dans les Régions.

La réflexion collective est indispensable pour informer, pour mobiliser, d'autant plus efficacement que nous aurons anticipé.

Nous appartenons à l'organisation la plus démocratique, nous nous devons de la faire vivre. Pour mieux agir.

Marie-Pierre Carlotti

Congrès F.S.U 92

les 25 et 26 avril 2017

Maison de la vie associative


26 rue Victor Hugo à Malakoff

de 9H15 à 17H, et de 9H15 à 13H

Informations: site internet

fsu92.fr




Modalités pour le vote par correspondance.



Modalités de Vote

- 1 – Le vote est individuel**
- 2 – Tous les collègues syndiqués, à jour de leur cotisation, ont droit de vote**
- 3 – Dates : du 1^{er} mars au 27 mars 2017**

Utilisez impérativement le bulletin de vote joint.

<p>1. Glissez votre bulletin de vote complété dans la petite enveloppe bleue (qui doit rester vierge).</p> 	<p>2. Mettez cette petite enveloppe bleue dans l'enveloppe « Lettre verte » que vous cachez.</p> 
<p>3. Complétez le dos de l'enveloppe: NOM, prénom, établissement, syndicat national, signature.</p> 	<p>4. Postez avant le 27 mars.</p> 